

PLU de Petit-Bourg. Projet du GOLF

fabien huc <fabien.huc@wanadoo.fr>

mer. 18/07/2018 10:48

À :

dadt;

Madame le commissaire enquêteur,

Je me prononce contre des projets de construction des deux golfs de Petit-Bourg. Ces projets auront un impact négatifs et posent de nombreuses difficultés.

Ces projets contribueront à l' accroissement des graves problèmes d'eau que connaît notre ville et notre département. Cette situation de pénurie est symbolisé par des arrêtés préfectoraux réguliers. Il a été démontré que la consommation en eau annuelle d'un golf de taille moyenne correspond à celle de 7000 habitants. La situation ne peut être aggravé. L'accès à l'eau est un droit.

La population guadeloupéenne , ainsi que l'ensemble de la faune et de la flore, connaît une situation sanitaire catastrophique de par l'utilisation du chloredecone, et autres pesticides. La nappe fréatique et les sols sont empoisonnés pour 700 ans. L'entretien d'un terrain de golf, qui plus est, dans notre zone tropicale, demandera une quantité six fois plus importante de pesticide qu'une terre agricole. Ces deux projets de golf ajouterai à un drame sanitaire comme relayé dans les médias.

Plusieurs incoérences administratives existe, précisé notamment par l'avis délibéré de l'autorité environnementale sur le projet de plan local d'urbanisme de Petit-Bourg n Ae 2018AGUA3 du 17 Mai 2018. Ce plan est il en conformité ?

Ces projets s'opposent au developpement touristique endogène de notre ville, nommé ville verte, en détruisant la biodiversité, notre principal atout. Il détruit entre autre l'habitat des quatorzes espèces endémiques, notamment le Pic de la guadeloupe, Melanerpes herminieri.

Ils viennent détruire le peu d'espace agricole dans un département ou plus de 80 % des denrées alimentaire viennent de l'exportation.

Ces deux golfs seraient réalisés pour des raisons économiques, hors les deux exemples que sont le golf de Saint François en Guadeloupe et le golf des trois îlets en Martinique connaissent un endettement chronique.

Pour ces raisons non exhaustives , je réaffirme madame la commissaire enquêteur mon opposition à ce projet.

Je vous demande, madame Le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir consigner mon avis dans le registre d'enquête Publique du PLU de Petit-Bourg.

Veillez agréer mes sincère salutations.

Fabien HUC.